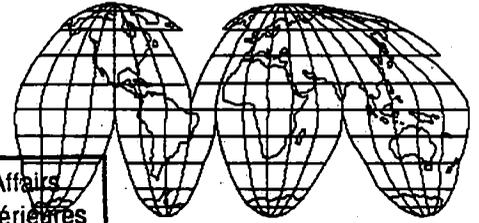


Week  
e and  
PolicyLe commerce et  
la politique étrangère  
cette semaine

February 17-23, 1994

Dept. of External Affairs  
Min. des Affaires extérieures

MAR 2 1994

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

## FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE:

## PRESS RELEASES:

Co-Chairs Announced for National Forum on Canada's  
International Relations*February 23, 1994, No. 30*

University of Toronto professor Janice Gross Stein and Montréal business executive Pierre S. Pettigrew will act as co-chairpersons of the first annual National Forum on Canada's International Relations to be held March 21-22, 1994, at the Government's Conference Centre in Ottawa. The purpose of the Forum, which was promised prior to the 1993 Election, is to provide an opportunity for Canadians to consider the implications of the rapidly changing international and domestic environments as they affect foreign affairs, and to offer views on the impact these changes should have on Canada's policy priorities. Some 120 people from a number of backgrounds and with involvement in business, labour, academic, non-governmental organizations, Aboriginal affairs and the media are expected to participate in this first Forum. They have been invited in a personal capacity on the basis of their knowledge and experience. The National Forum, which will be held annually, is an important dimension of the foreign policy review process initiated by the Government.

Canadian Troops to Serve as Trainers for the Cambodia  
Mine Action Centre*February 22, 1994, No. 29*

Foreign Affairs Minister André Ouellet and Minister of National Defence David Collenette today announced that Canada will send 12 Canadian Forces personnel to Cambodia to provide training and administrative support to the Cambodia Mine Action Centre (CMAC). The personnel will be provided through the United Nations Development Program (UNDP), which is co-ordinating international support for demining operations in Cambodia. The Canadians will constitute half of the 25-member international technical advisory group to the CMAC. "Cambodia has the worst problem of uncleared landmines in the world. Agriculture is impossible because of mines littered in farmland. Trade is being strangled by mined roads. I'm proud of this Canadian effort to train Cambodians so that they can overcome this most serious obstacle to the country's development," said Mr. Ouellet.

Ouellet Announces Delegation to Canada-Mexico  
Joint Ministerial Committee*February 22, 1994, No. 28*

A delegation of ministers led by Foreign Affairs Minister André Ouellet will travel to Mexico City for wide-ranging consultations March 1 with Mexican counterparts in the annual Canada-Mexico Joint Ministerial Committee (JMC). The JMC meetings began in 1971 and have been held annually in recent years, alternating between the two countries. "These meetings provide a means of regular, in-depth contact between ministers of both countries across a broad spectrum of mutual interests," said Mr. Ouellet. "As our relationship with Mexico has grown -- be it on trade, joint hemispheric interests, agricultural or environmental co-operation, human rights or the strengthening of democracy -- these sessions have become increasingly important to both Canada and Mexico."

Canada Urges all Parties in South Africa  
to Participate in Elections*February 18, 1994, No. 27*

Foreign Affairs Minister André Ouellet today called on all political parties in South Africa to work constructively toward peaceful democratic change. "Canada urges all parties in South Africa to participate in the elections, and to ensure that all South Africans have the opportunity to exercise their democratic rights freely and peacefully. Political leaders must understand that the promotion of a particular interest or point of view is best undertaken from within the electoral process," said Mr. Ouellet.

## TREASURY BOARD OF CANADA:

Eggleton says Wage Freeze Will Save Jobs*February 22, 1994*

The Budget measure to freeze Public Service pay at current levels for up to two more years will yield savings in operating costs of close to \$1 billion in 1996-1997 and preserve jobs, said Treasury Board president Art Eggleton. Mr. Eggleton said that along with savings of \$940 million in 1996-1997, the freeze will save \$50 million in 1994-1995 and \$510 million in 1995-1996 -- a total of \$1.5 billion over the three-year period. The government had to control operating expenses as part of the drive to deal with the federal deficit, the Minister said. Salaries account for a major portion of operating costs. "The deficit is everybody's problem, so the Public Service has to be part of the solution. The government wrestled with various ways of curtailing operating costs. Freezing salaries will allow us to contain costs without jeopardizing jobs." The government remains committed to a high level of employment security for federal Public Service employees, ensuring no employee will be laid off without first getting a reasonable job offer, Mr. Eggleton said. Surplus employees must be ready to move or be retrained if necessary. Salaries will be held at existing levels for all Public Service employees for up to two years beyond the current wage restraint legislation. The current freeze was due to end in 1995. It will now be extended to 1997. Annual salary increases normally given to employees who are not at the maximum of their salary range will also be frozen. The government will initiate a review of its operations to generate efficiency savings and to reduce overlap and duplication, including reducing or eliminating programs that are no longer a

priority. Unions will be consulted at the national and departmental levels and asked to contribute to the review effort. Any efficiency savings beyond those needed to meet the reduced departmental budget targets will be used to shorten the wage restraint period. In addition, some savings from program restructuring could be used for the same purpose. Mr. Eggleton also said that because of the greater impact of Budget measures on National Defence employees, a departure incentives program will be introduced for that department.

**NATIONAL DEFENCE:**

Canada Initiates Parliamentary Phase of Defence Policy Review

*February 17, 1994, NR-94 008*

The Minister of National Defence, the Honourable David Collenette, launched the Parliamentary phase of Canada's Defence Policy Review by tabling a Guidance Document in the House of Commons. This document will provide the policy framework intended to assist a Special Joint Committee of the Senate and the House of Commons in focussing their deliberations and their consultations with Canadians. "We need to have a clear, realistic and affordable policy that spells out what we expect of the Canadian Forces," said Mr Collenette while leading off the debate on a Government motion to create the Committee. "The Government wants to hear the views of Canadians on the future of Canadian defence. I urge them to take part in the process and to make their views known." The Committee will be composed of 16 members (11 MPs and 5 Senators) empowered to hold public hearings in Canada and hold consultations abroad. The Committee's report will be tabled by the end of September and will form an important component of the policy development process. Following the review of the Committee's report, the Government will publish a White Paper on Defence.

**DEPARTMENT OF FINANCE CANADA:**

Notice of Ways and Means Motion to Amend the Excise Tax Act Tabled in the House of Commons

*February 21, 1994, No. 94-021*

Secretary of State for Finance Doug Peters tabled a Notice of Ways and Means Motion to amend the Excise Tax Act in response to tobacco tax reductions by the government of Ontario. The motion proposes that the Excise Tax Act be amended to further reduce the rates of excise tax imposed on cigarettes, tobacco sticks and manufactured tobacco, such as fine cut and snuff, for sale in Ontario. The excise tax will be reduced by an additional \$4.60 per carton of cigarettes, \$1.80 per 200 tobacco sticks and \$1.80 per 200 grams of manufactured tobacco. These reduced rates will apply to cigarettes, tobacco sticks and manufactured tobacco marked for retail sale only in Ontario and delivered by manufacturers on or after February 22, 1994. A rebate of \$4.60 per carton will be provided to persons holding excise tax paid cigarettes in inventory on February 22, 1994, in excess of a threshold level, and which are marked for sale in Ontario.

**STATISTICS CANADA:**

In 1993, unemployment insurance benefits paid totalled \$18.3 billion, down 5.2% from 1992. This was the first decrease since 1987, when \$10.4 billion was paid to beneficiaries. For 1993 as a whole, 3 322 000 claims were received, a 12.7 decrease from 1992. In December 1993, the number of beneficiaries (including all persons qualifying for regular and special unemployment insurance benefits) was estimated at 1 264 000 down 10.7% from December 1992. Year over-year, the number of male beneficiaries decreased 12.1% to 704 000 and the number of female beneficiaries decreased 9% to 560 000. (The Daily, February 23, 1994)

Seasonally adjusted, wholesale merchants' sales have increased for eight consecutive months. For 1993, annual sales totalled \$205 billion, up 11.6% from 1992. (The Daily, February 22, 1994)

Canada's merchandise trade surplus fell again in December, declining to \$524 million from November's level of \$708 million. Even so, the trade balance for 1993 stood at \$11.7 billion, compared with \$9.0 billion for 1992. Seasonally adjusted, exports grew by \$146 million to \$15.9 billion in December, contributing to record annual exports of \$181 billion, some 15.6% higher than in 1992. Exports to the United States continued to provide most of the growth, rising by 17.2% over the last year. Seasonally adjusted imports continued to set records, rising by \$330 million in December to \$15.3 billion. Imports in 1993 totalled \$169.3 billion, 14.7% above 1992. Over the last year the largest increases have been from the United States (+19.4%) and from non-OECD countries (+16.3%). (The Daily, February 17, 1994)

**UPCOMING EVENTS:**

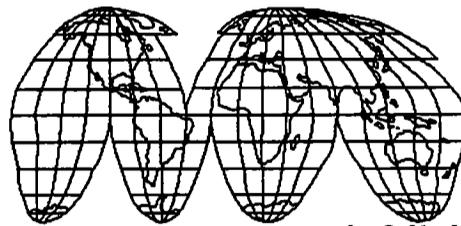
- March 1994: Inter-American Development Bank Annual Meeting (Guadalajara)
- March 22-25, 1994: Canada Expo94 (Mexico City, Mexico)
- March 24-25, 1994: APEC Environment Ministers Meeting (Vancouver, B.C.)
- June 5-11, 1994: OAS Annual Assembly (Belem, Brazil)
- July 8-10, 1994: G-7 Economic Summit (Naples, Italy)

Additional copies of the above documents that are produced by the Department of Foreign Affairs and International Trade can be obtained by calling (613) 944-4000 or toll-free at 1-800-267-8376. Documents produced by other departments can be obtained by calling their respective communications divisions in Ottawa. "This Week in Trade and Foreign Policy/Le commerce et la politique étrangère cette semaine" is produced weekly by the Communications Bureau of the Department of Foreign Affairs and International Trade.

**Le commerce et  
la politique étrangère  
cette semaine**

**This Week  
in Trade and  
Foreign Policy**

du 27 janvier-2 février, 1994



Le 2 février 1994, n° 17

**COMMUNIQUÉS :**

**Le Canada apportera son aide aux élections en Ukraine**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que le Canada fournira une assistance technique à l'Ukraine pour l'aider à organiser et à tenir, le 27 mars, ses premières élections parlementaires démocratiques. L'initiative canadienne de 2,5 millions de dollars est la plus importante et la plus complète de toutes celles entreprises par les donateurs internationaux. « Ces toutes premières élections multiparties en Ukraine présentent un intérêt particulier pour le Canada du fait que tant de nos compatriotes ont des liens familiaux et historiques avec ce pays. Nous nous réjouissons de cette évolution manifeste vers un système politique démocratique et pluraliste et nous avons à cœur d'aider les Ukrainiens à faire en sorte que ce scrutin soit tenu d'une manière équitable et ouverte », a déclaré M. Ouellet.

**M. MacLaren encourage les efforts pour stimuler les exportations canadiennes de produits et de services d'éducation dans la région Asie-Pacifique**

Le 31 janvier 1994, n° 16

L'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, a déclaré que le Canada doit intensifier ses efforts pour promouvoir ses produits et services d'éducation de première qualité dans la région Asie-Pacifique. « L'éducation internationale donne au Canada une chance unique de se faire mieux connaître à la prochaine génération de décideurs asiatiques. Les économies de la région comptent parmi les plus dynamiques au monde. Notre croissance économique et notre compétitivité seront de plus en plus liées à cette région », a dit le ministre. Dans ce contexte, M. MacLaren a aussi annoncé que son Ministère parrainera une conférence sur l'éducation canadienne et la région Asie-Pacifique, qui se tiendra à Vancouver du 9 au 11 mars. La conférence intitulée « L'enseignement au Canada et la région Asie-Pacifique : vision de l'avenir » invitera les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, des établissements d'enseignement, des associations pour l'éducation et des organisations non gouvernementales à élaborer une stratégie quinquennale pour le marketing des produits et services d'éducation dans la région Asie-Pacifique. Des exemplaires de l'étude de marché *Éducation internationale : La région Asie-Pacifique et le Canada* peuvent être obtenus en communiquant avec InfoEx au 1-800-267-8376 ou, dans la région de la Capitale nationale, au 944-4000.

**M. MacLaren se réjouit de la décision rendue par le groupe spécial de l'ALE sur le préjudice dans l'affaire du bois d'œuvre**

Le 28 janvier 1994, n° 15

L'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, s'est dit satisfait de la décision rendue par un groupe spécial binational de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) selon laquelle les importations de bois d'œuvre canadien ne causent aucun préjudice aux producteurs américains. « Il s'agit là d'un développement heureux et important dans ce différend long et coûteux », a déclaré M. MacLaren. Deux groupes spéciaux de l'ALE ont maintenant confirmé que les programmes canadiens ne confèrent pas de subventions donnant matière à compensation et que les importations de bois d'œuvre canadien ne causent aucun préjudice aux producteurs américains. »

**Un Canadien sera membre de la Commission électorale Sud-Africaine**

Le 28 janvier 1994, n° 14

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et le Directeur général des élections du Canada, M. Jean-Pierre Kingsley, ont annoncé que le Conseil exécutif transitoire sud-africain a choisi M. Ron Gould, d'Élections Canada, au nombre des cinq personnalités étrangères appelées à faire partie de la Commission électorale indépendante d'Afrique du Sud. « La nomination de M. Gould est un honneur pour le Canada, et elle illustre bien l'intérêt que nous portons à l'évolution démocratique de l'Afrique du Sud. Le Canada a annoncé récemment l'octroi d'une contribution de 2,5 millions de dollars à ce pays, afin d'appuyer les programmes de sensibilisation des électeurs, les préparatifs en vue du scrutin et la mise en place de contrôleurs et d'observateurs des élections. La secrétaire d'État chargée de l'Amérique latine et de l'Afrique, M<sup>me</sup> Christine Stewart, se rendra en Afrique du Sud plus tard cette semaine, pour discuter avec les dirigeants sud-africains de l'organisation des élections », a déclaré M. Ouellet.

**DU MINISTÈRE DES FINANCES DU CANADA :**

**Prorogation du régime du tarif de préférence général**

Le 31 janvier 1994, n° 94-011

L'honorable Douglas Peter, secrétaire d'État (Institutions financières internationales), a déposé à la Chambre des communes au nom du ministre des Finances, l'honorable Paul Martin, un projet de loi visant à proroger de dix ans au-delà de la date d'échéance, le 30 juin 1994, le régime du tarif de préférence général (TPG) que le Canada applique aux produits des pays en développement. Il a également annoncé que les négociations de l'Uruguay Round étant maintenant terminées, la portée du tarif de préférence général serait réexaminée. Le report de l'échéance à l'an 2004 reflète l'engagement pris par le gouvernement fédéral de réduire les entraves à l'importation et de promouvoir la croissance économique dans les pays en développement. En vertu du régime de tarif de préférence général, plus de 180 territoires et pays en développement peuvent se prévaloir des tarifs plus bas que le Canada applique à une foule de produits. Grâce à un accès plus facile au marché canadien, ces pays peuvent développer les créneaux d'exportation de leurs propres économies. De plus, les consommateurs canadiens profitent de prix plus bas, et les fabricants canadiens ont accès à une plus vaste gamme de produits entrant dans la fabrication de produits finis, et ce à des prix concurrentiels. Le régime du tarif de préférence général a été adopté par le Canada en 1974 et tous les grands pays industrialisés ont adopté des régimes similaires au début des années 70.

**DISCOURS :**

Monsieur le Président, le débat a pour but de fournir aux députés la possibilité d'exprimer leur opinion sur le budget. Ce débat est inhabituel. Par le passé, les députés ne participaient pas au processus d'élaboration du budget. Certes, les budgets étaient déposés à la Chambre, débattus et votés ici. Les députés n'avaient cependant guère la possibilité d'influer sur le contenu du budget. De tous les côtés de la Chambre, on cherchait davantage à marquer des points pour son parti que pour le pays. Monsieur le Président, nous pensons que ce processus présentait des lacunes fondamentales (...) Comment réduire le déficit? Je voudrais vous donner une idée de l'ampleur du défi. Nous pourrions renvoyer tous les fonctionnaires, mettre à pied tous les militaires et fermer tous les édifices gouvernementaux -tout arrêter-, et nous aurions encore un déficit! Nous pourrions abandonner tous les grands programmes que nous avons mis en place pour venir en aide aux personnes âgées, et tous les paiements d'assurance-chômage qui soutiennent les sans-emploi ... et le déficit serait encore là! Maintenant, j'espère que personne dans cette Chambre ne prétendra que la réduction du déficit doit se faire aux dépens des Canadiens et des Canadiennes le plus dans le besoin. Cependant, s'il y en avait qui pensaient cela, je soulignerais tout simplement qu'une politique de réductions aveugles est non seulement indéfendable sur le plan moral, mais qu'elle serait inefficace sur le plan économique. Elle serait contre-productive. Le budget de cette année comportera des réductions bien réelles. Cependant, il mettra également en marche d'importants processus afin de réformer les programmes les plus fondamentaux du gouvernement fédéral. (...) Dans le débat d'aujourd'hui, les priorités les plus faciles à proposer sont celles que nous poursuivons personnellement. Le domaine où il est le plus facile de recommander une augmentation des dépenses est le nôtre. Et les secteurs dans lesquels on demande le plus naturellement de faire des réductions sont ceux qui intéressent les autres. Cependant, il s'agit ici de débattre d'un budget national, pas d'un budget personnel. Il s'agit de faire des compromis, de parvenir à l'équilibre nécessaire à l'échelle nationale.

Tiré d'une allocution de l'honorable Paul Martin, ministre des Finances, à la Chambre des communes à Ottawa (Ontario), le 1<sup>er</sup> février 1994, 94/012

**CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION :**

Le ministre Marchi annonce de nouvelles consultations sur un cadre décennal pour l'immigration

Le 2 février 1994, n° 94-6

En annonçant les niveaux d'immigration pour 1994, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Sergio Marchi, a lancé un nouveau processus de consultation publique qui aidera à élaborer la politique d'immigration du Canada pour les dix prochaines années. Ces consultations prépareront la voie à l'établissement d'un nouveau cadre stratégique décennal pour la politique d'immigration à l'intérieur duquel de nouveaux plans quinquennaux seront établis. «Il est d'une extrême importance pour nous d'aller au-delà des objectifs annuels et des visions étroites, a indiqué M. Marchi. Un bon programme d'immigration exige un vaste plan novateur à long terme.»

Le ministre Marchi annonce les niveaux d'immigration pour 1994

Le 2 février 1994, n° 94-5

M. Sergio Marchi, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, a présenté à la Chambre des communes les niveaux d'immigration pour 1994. Le nombre d'immigrants prévu pour cette année est de 250 000. «Ce niveau reflète l'engagement pris par le gouvernement dans le Livre rouge, c'est-à-dire de maintenir l'immigration à environ un pour cent de la population du Canada, a expliqué le ministre. Plus précisément, nous avons respecté nos promesses d'accorder la priorité aux membres de la catégorie de la famille et aux immigrants indépendants qualifiés, tout en favorisant l'application d'une politique humanitaire envers les réfugiés.» (...) Conformément à l'engagement international du Canada à l'égard des réfugiés, 3 500 réfugiés de plus seront admis au Canada en 1994, pour un total de 28 300. «Je souhaite surtout collaborer plus étroitement avec le secteur privé pour rétablir des réfugiés sélectionnés à l'étranger», a ajouté M. Marchi.

Les demandeurs du statut de réfugié pourront travailler au Canada

Le 24 janvier 1994, n° 94-3

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Sergio Marchi, a annoncé que les demandeurs du statut de réfugié pourront, dès maintenant, travailler au Canada en attendant le règlement de leur revendication de statut. «Je crois qu'il est important que les demandeurs du statut de réfugié puissent subvenir à leurs besoins et qu'ils soient encouragés à chercher du travail, a déclaré Marchi. Livrer les gens à l'aide sociale ne mène nulle part. La dépendance institutionnalisée à l'égard de l'aide sociale constitue un fardeau pour le contribuable et les provinces tout en portant atteinte à la dignité des personnes, notamment les demandeurs du statut de réfugié qui veulent travailler», a dit le ministre. (...) Les demandeurs admissibles doivent présenter un formulaire de renseignements personnels, subir un examen médical et faire prendre leurs empreintes digitales avant d'obtenir un permis de travail. La délivrance du permis peut prendre de trois semaines à deux mois. Les permis de travail offriront aux demandeurs la possibilité d'exercer n'importe quel emploi.

**DÉFENSE NATIONALE :**

Gardiens de la paix Canadiens attaqués en Croatie et en Bosnie

Le 23 janvier 1994, CCFORPRONU 018

Deux gardiens de la paix Canadiens ont été impliqués dans deux différents incidents le 22 et 23 janvier. En Croatie, le Capitaine Daniel Massé de Val Belair, Québec et son chauffeur Français ont essuyé un tir provenant de soldats inconnus tard l'après-midi du 22 janvier lorsqu'ils retournaient au quartier général onusien du secteur sud dans la ville de Knin. Personne n'a été blessé au cours de l'incident. En Bosnie, une grenade a été projeté dans un poste d'observation du Camp des casques bleus canadiens à Visoko à trois heures du matin, le 23 janvier. L'incident n'a pas fait de blessés.

**À VENIR :**

- Mars 1994 : Assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement (Guadalajara)
- 5-11 juin 1994 : Assemblée annuelle de l'Organisation des États américains (Belém, Brésil)
- 8-10 juillet : Sommet économique G-7 (Naples, Italie)